



DEFI ET CHALLENGE DES PYRENEES ATLANTIQUES

SAISON 2024 / 2025

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement particulier complète les règlements généraux des vade-mecum 2024 et 2025
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

PRESENTATION

Le Défi Challenge se déroule sur trois tours et concerne les 11 golfs de notre département regroupant les enfants de cette zone.

Arcangues, Biarritz, Chantaco, Chiberta, Idron, Makila, La Nivelle,

Pau Artiguelouve, Pau GC 1856, Salies de Béarn et Souraide.

Ces rencontres sont ponctuées par une finale (voir forme de jeu)

Le calendrier des rencontres est à consulter sur le site du Comité

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1) Les joueurs (garçons et filles) doivent

- Être nés en **2013** et après,
- Être licenciés FFG de l'année en cours et membre de l'A.S. dans un club du département des Pyrénées Atlantiques,
- Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf

1-2) Catégories et critères.

- **DEFI : Non classés, titulaires (inscription effective sur EXTRANET à la date de l'inscription) de l'un des trois drapeaux de couleur suivant : blanc, jaune ou bleu.**

Si un enfant se classe durant la saison, il restera en compétition dans la catégorie « Défi » sauf demande expresse de son encadrement et après accord du Comité de l'épreuve.

- **CHALLENGE : Classés avec un index > à 34 pour les garçons et 41 pour les filles.**

NOTA : Le Comité Départemental se réserve le droit de modifier le présent règlement et notamment de limiter le champ des joueurs par Club.

II - ENGAGEMENTS

Les inscriptions sont **gratuites**.

Elles se font par l'**intermédiaire des clubs** qui doivent les faire parvenir au Comité des Pyrénées Atlantiques par courriel (ffg64jeunesf@gmail.com (et lernoutbernard64@gmail.com pour les clubs du Béarn)), avec les **noms, prénoms, dates de naissance, N° de licence, index des joueurs et vérification de la mise à jour de l'Attestation Médicales**. (Ces données sont impératives).

III - FORME DE JEU

- 3 tours sur 9 trous pour tous.
- **Score Maximum, 9 par trou, Score Brut.**
- Les Distances pour le Défi et pour le Challenge : un parcours adapté sera mis en place par le Comité.
- **Finale** : en raison du nombre d'enfants le Comité a prévu 2 Finales qui se dérouleront à **Salies de Béarn**.

Défi : le Mercredi **21 Mai 2025** et le **Challenge** : le Mercredi **28 mai 2025**.

La sélection sur 3 tours : les 2 meilleurs résultats.

Nouveauté pour chaque Finale : 30 enfants seront sélectionnés, tous résultats et clubs confondus.

IV DEROULEMENT DES EPREUVES

4-1) Déroulement

En Béarn :

- Les compétitions **DEFI** se dérouleront au **golf compact d'Idron** les mercredis :

13 novembre 2024 – 26 mars 2025 et 9 avril 2025,

- Les compétitions **CHALLENGE** se dérouleront au **Pau Golf Club 1856** les mercredis :

20 novembre 2024 – 19 mars 2025 et 16 avril 2025.

En Côte Basque :

DEFI à l'impératrice –

- Mercredi 9 Octobre 2024 - Mercredi 26 Mars 2025- Mercredi 9 Avril 2025

Mercredi 21 Mai la finale au Golf de Salies de Béarn

Challenge à Epherra -

- Mercredi 13 Novembre 2024 - Mercredi 19 Février 2025- Mercredi 19 Mars 2025

Mercredi 28 Mai la finale au Golf de Salies de Béarn

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Les joueurs doivent avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur les Vade-mecum 2024 et 2025).
- Les cadets et les chariots électriques ne sont pas autorisés.
- Pendant le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs qu'ils soient parents, grands-parents ou amis ne sont pas admis sur le terrain.

Seuls les entraîneurs, dirigeants de club et bénévoles accompagnateurs, désignés par le Comité 64, sont admis.

- Toute infraction aux règles ci-dessus entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Dans la mesure du possible, chaque groupe sera accompagné d'un adulte qui les aidera à tenir leur carte, à respecter les règles et l'étiquette (cet accompagnateur ne devra pas être un membre de la famille de l'un des joueurs du groupe).

4-2) Gestion des épreuves

Elle est assurée par le Comité des Pyrénées Atlantiques. Les résultats seront envoyés par courriel à tous les golfs concernés, publiés sur le site du Comité Départemental (www.ffgolf64.org) et transmis à la Ligue pour publication sur son site.

V - REMISE DES PRIX

Une remise des prix aura lieu à l'issue de chacune des épreuves ; les trois premières filles et les trois premiers garçons (score brut) seront récompensés.

Un tirage au sort est prévu à chaque épreuve.

VI - COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'Épreuve sera composé comme suit :

- des représentants du Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques,
- voire du Conseiller Sportif Départemental.